

**INTERPELLATION DE JAMAL IKAZBAN  
A BARBARA TRACHTE  
MINISTRE PRESIDENTE DE LA COCOF EN CHARGE  
DE LA PROMOTION DE LA SANTE  
À ALAIN MARON  
MINISTRE DE LA COCOF EN CHARGE DE LA SANTE &  
DE L'ACTION SOCIALE  
CONCERNANT  
« LA HAUSSE DU NOMBRE D'INTOXICATIONS AU  
PROTOXYDE D'AZOTE »**

Un très récent rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies - ODET - stipule que « *L'augmentation de l'usage récréatif de protoxyde d'azote dans certaines régions d'Europe est préoccupante* »<sup>1</sup>. Notamment en raison d'une augmentation importante des intoxications au protoxyde d'azote.

Comme nous l'avons maintes fois rappelé, l'OEDT résume la situation en ces termes : « *Les consommateurs ont généralement le sentiment que l'inhalation de protoxyde d'azote est sans danger. Pourtant, nous constatons qu'une consommation plus fréquente ou plus lourde du gaz augmente le risque de dommages graves, tels que des lésions du système nerveux. Utilisé légalement comme additif alimentaire ou comme anesthésique en médecine, l'usage récréatif du protoxyde d'azote connaît une "popularité croissante" en raison de sa disponibilité et de son faible prix. Une chaîne d'approvisionnement rentable et en expansion s'est développée, avec des boutiques spécialisées sur internet qui font la promotion directe du gaz pour son usage récréatif ou qui le proposent sous couvert de son utilisation pour fabriquer de la crème fouettée. **Le nombre d'intoxications recensées par les centres antipoison sont en légère hausse. "Il est donc important d'éviter de normaliser et de promouvoir involontairement sa consommation. Des actions ciblées et des recherches supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la compréhension des risques et réduire les dommages** ».*

Cette préoccupation est réelle pour bon nombre d'entre nous ici également et à ce titre, je vous ai régulièrement interrogé sur le sujet.

<sup>1</sup> <https://www.dhnet.be/dernieres-depeches/2022/11/21/lusage-recreatif-du-gaz-hilarant-augmente-en-europe-5E7NBOHC7NCXVNSPOMWKLILCA/>

La dernière fois, c'était en mai après le terrible drame lors du carnaval de Strépy-Bracquenies<sup>2</sup>. Je soulignais d'ailleurs l'importance d'attirer l'attention sur cette problématique de santé publique. En menant un travail de fond, de prévention et de promotion de la santé, d'étude réelle sur la situation vécue par notre jeunesse dans les soirées et lieux festifs mais aussi de prise en charge plus salubre afin d'éviter les dégâts neurologiques à plus long terme<sup>3</sup>.

Si la Cocof au travers de ses services et associations peut influencer de manière positive et le fait déjà avec des dispositifs d'aide et d'accompagnement des personnes subissant des assuétudes, il est urgent de dépasser le cap de se dire : « *Ce sont des jeunes et c'est normal que des ado expérimentent des substances psychoactives* ». Même si je me réjouis que Modus Vivendi et Infor-Drogues notamment mettent à disposition des brochures et conseils sur ce type de consommation ainsi que des formations prodiguées aux acteurs intervenant dans le domaine psychosocial pour mieux soutenir et guider les consommateurs de gaz hilarant.

Selon une étude Eurotox-ULB menée en 2021, il apparaît d'ailleurs de manière manifeste que les usagers n'ont généralement pas une bonne connaissance du protoxyde d'azote qui n'est juste vu que comme une possibilité de se déconnecter de la réalité sans danger.

Dès lors que les saisies de drogues hallucinogènes et dissociatives ne font pas l'objet d'un suivi systématique<sup>4</sup>, je reviens vers vous espérant des réponses que je n'ai pas pu avoir la dernière fois faute d'études et de chiffres :

- 1) Disposez-vous à présent d'un état des lieux de la consommation de gaz hilarant et éventuellement des intoxications recensées à Bruxelles ?
- 2) Suite à cette dernière étude de l'ODET et des recommandations formulées aux Etats membres de l'Union, et bien évidemment dans les limites des compétences Cocof la question de la Promotion de la santé dans leur milieu de vie des jeunes reste entière. Quelles recommandations privilégier et comment les mettre en œuvre ?
- 3) Avez-vous pris langue avec votre collègue de la Santé en COCOM en vue d'une transversalité COCOF-COCOM en matière de consommation de gaz hilarant ?

---

<sup>2</sup> <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/compte-rendu-de-la-seance-pleniere-du-25-mai-2022/document> – page 18

<sup>3</sup> <https://www.ofdt.fr/publications/collections/tendances/tendances-151/>

<sup>4</sup> <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/EDR2022-FR.pdf>

4) Une CIM consommation de gaz hilarant est-elle prévue ?

5) Qu'en est-il des autres études attendues pour l'année 2022 ?

Je vous remercie pour vos réponses

**Jamal Ikazban**

**Député bruxellois**

**Chef de groupe PS au parlement francophone bruxellois**